

ASVPNF CHAPÔ 2024 B 40

Turpitudes et contre-turpitudes cléricales et ecclésiales (suite)

Nous profitons de l'opportunité offerte par un des visiteurs de ce site nous ayant fait récemment parvenir deux coupures de presse provenant de l'hebdomadaire Franc-Tireur n°162 du 18 décembre 2024 pour rouvrir cette rubrique. Ceci fait suite à la visite du pape en Corse et à « l'inauguration » de la cathédrale de Paris restaurée. Comme on pouvait s'y attendre ladite visite a donné lieu à quelques égratignures (Quel euphémisme !) au principe républicain de la laïcité et pour faire suite au souhait de notre visiteur indigné , nous avons reproduit les deux coupures afin de les représenter ci-dessous . Il est entendu que sur ce site on ne peut accepter dans un silence complice de telles atteintes au sens même de la laïcité constitutionnelle, qu'elles résultent des propos du pape François ou de ceux d'un représentant d'un parti politique dont les édiles siègent sur les bancs de l'Assemblée nationale . Pour nous la laïcité ne se qualifie pas ; elle est ou elle n'est pas et il s'agit de la défendre contre tous ses détracteurs réactionnaires quels qu'ils soient.

Par ailleurs, on pourra consulter dans cette insertion une série d'articles plus ou moins complets empruntés à *Golias*

et répertoriés ici dans la « rubrique » des turpitudes et contre-turpitudes cléricales et ecclésiales.

ABYSSAL



L'exigence de laïcité puise sa source dans la foi chrétienne. Reconnaître nos racines, c'est le meilleur chemin pour retrouver le sens de la laïcité aujourd'hui.

François-Xavier Bellamy, vice-président LR, le 15 décembre, en déplacement à Ajaccio pour la visite du pape.

Cœur de cible

Par *Tristane Banon*

SAINTE LAÏCITÉ

En Corse, dimanche dernier, le pape François nous est apparu bien confus sur la laïcité. Qu'on ne s'y trompe pas, ce flou sémantique ne raconte rien d'autre que son incapacité à dire clairement tout le mal qu'il en pense. Il y a d'abord le mot, qu'il affuble d'un adjectif, donnant à comprendre qu'il en existerait plusieurs. Comme la liberté, la laïcité supporte mal les qualificatifs. Pourtant, le pape parle de « *saine laïcité* », sous-entendant que l'actuelle est malsaine, « *statique et figée* », là il préférerait une laïcité plus « *évolutive* ». Entendez, plus arrangeante, envers les religions bien sûr. Mais le plus gênant arrive. Lorsque le pape François plaide pour « *libérer la croyance du poids de la politique* »... sans plaider pour l'inverse, ce qui garantit la laïcité. Fidèle au cléricisme qu'a remis à sa place la Séparation, il voudrait au contraire « *enrichir la politique par les apports de la croyance* ». Autant dire, laisser le religieux interférer dans l'exercice du pouvoir. Le pape François ne prône rien d'autre qu'un contournement de la loi de 1905, laquelle consacre précisément la séparation des Églises et de l'État. Ce faisant, le chef de l'Église catholique tient un propos éminemment politique. La laïcité, rempart, garante de la liberté de conscience, est perpétuellement attaquée. Soit par ceux qui la voudraient plus « libérale » et accommodante, poreuse aux intégrismes, soit par ceux qui voient dans son universalisme le masque d'une prétendue « islamophobie » et veulent la rendre perméable aux communautarismes. Parfois, ce sont les mêmes. Dimanche dernier, François faisait le jeu tout à la fois des identitaires et des conservateurs, et se rangeait, comme toujours et sans surprise, du côté des ennemis de la laïcité. ■

François en Corse : un cadeau empoisonné

Golias, 19 décembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/12/19/francois-en-corse-un-cadeau-empoisonne/>

Quelques jours avant la visite du pape François en Corse, le 15 décembre 2024, il se murmurait dans les coulisses du diocèse que l'appel aux dons lancé par le cardinal Bustillo avait été fructueux. Environ un million d'euros (sur les deux millions qu'aura coûté l'organisation de la visite) avaient déjà été récoltés grâce à de nombreux mécènes : grande distribution, concessions automobiles, établissements bancaires, compagnies maritimes, simples fidèles. Un donateur anonyme a financé le mobilier liturgique spécialement conçu pour les célébrations par l'association proche de l'extrême droite SOS Calvaires (cf. *Golias Hebdo* n°843). Cet élan de générosité n'est cependant pas suffisant pour couvrir les frais dans un diocèse qui connaît déjà de grandes difficultés financières et est contraint depuis quelques années à vendre son patrimoine au compte-gouttes. Quelques mois après son installation dans l'île, en 2021, François-Xavier Bustillo avait sollicité une évaluation

des finances. Un audit avait révélé un état économique très complexe : un écart entre les dépenses et les recettes qui s'accroît au fil des ans, mettant en péril la pérennité financière de l'association diocésaine. La visite de François ne va donc rien arranger. **Golias**

Le cardinal Bustillo et la Corse : une plongée au maquis des convoitises

Golias, 14 décembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/12/14/le-cardinal-bustillo-et-la-corse-une-plongee-au-maquis-des-convoitises/>

Il est difficile de dire si le peuple corse est d'une nature tolérante, mais les fidèles de Corse sont, en tout cas, très compréhensifs. Les dictons et proverbes de notre langue pointent malicieusement les vicissitudes et petits travers du clergé, nous n'avons aucune illusion sur les passions humaines qui tiraillent nos pasteurs. Mais, quand un événement incompréhensible et imprévu survient, nous nous plongeons alors dans une quête angoissée de rationalité. Il nous faut, dès lors, qualifier ou... disqualifier. C'est dire si la grille de lecture de l'insulaire est aux antipodes du préconçu et du dogmatique.

Ce pragmatisme nécessaire dans une société pétrie de promiscuité intrusive est une soupape offrant à l'individu un sentiment de contrôle sur sa propre existence. Pour les

croyants, on assiste à ce même refus de catégorisation. Les tribulations d'étiquettes continentales sont inopérantes ici. Les qualificatifs de progro, chacha, tradi... n'ont absolument pas cours pour le chrétien lambda. La quasi-totalité des fidèles insulaires ignore totalement ce que ces sobriquets recouvrent. Ce qui se passe « en interne » dans la boutique diocésaine n'intéresse que rarement l'opinion publique locale, tant que les choses perdurent en l'état.

Celle-ci préfère se délecter, en revanche, des convulsions de la « pulitichella » (politique politicienne) Or, à la faveur de cette dernière semaine sainte et d'un contexte préélectoral tendu, ces deux mondes se sont retrouvés télescopés. Nous allons tenter d'y voir plus clair.

Accrochez-vous : la Corse c'est spécial.

Les années 2004-2020 n'ont guère été étincelantes pour le diocèse d'Ajaccio

Après l'épiscopat d'un Mgr Brunin quelque peu emprunté suivi d'un Mgr De Germay raide et militaire, le siège épiscopal ajaccien était vacant. La Corse retenait son souffle dans l'attente d'un pasteur.

Pas « tradis » pour deux sous, mais un peu passéistes, nous sommes des catholiques d'habitudes, attachés affectueusement à l'Église presque comme à un totem, mais ne faisant pas non plus de gros efforts d'investissement personnel.

Les insulaires pratiquent peu les dimanches ordinaires, mais vont, se pressant, lors des grandes fêtes d'obligations et

patronales pour attraper, en bousculades, fleurs ornementales ou petits pains bénis mais, surtout, pour se retrouver, socialiser, se reconnaître dans ces grands instants de convivialité et d'échange.

« Dieu fait ses affaires, nous faisons les nôtres qu'il nous protège et pense à nous de temps en temps », pourrait-on malicieusement résumer le credo corse. La « ferveur » (toute sporadique) tient lieu et place de Foi, et les prières, rarement christocentrées, se tournent souvent vers la mariolâtrie sirupeuse ou vers le panthéisme de saints à utilités diverses. On transactionne et transige beaucoup avec l'au-delà. La dévotion prime sur la conversion. Cette terre de tradition franciscaine, ayant comme particularité -une de plus- de compter nombreuses confréries de laïcs, ne pouvait alors rêver mieux que d'être dotée d'un évêque issu de l'ordre franciscain, au port altier, d'un abord simple et direct et enfin déterminé à sortir le diocèse de sa torpeur.

Nous sommes donc en 2021 quand **François Xavier Bustillo** arrive en Corse pour sa première mission épiscopale. Il a, d'emblée, tout pour susciter la confiance, d'autant qu'il choisit, dans ses premières déclarations, de tendre la main vers ces confréries insulaires « réunissant un réservoir de plus de 3000 fidèles » **Enquête réalisée par Olivier Antonini**

Pour aller plus loin : <https://www.golias-editions.fr/golias-magazine-3/>

Affaire Becciu : l'étouffement ?

Golias , 5 décembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/12/05/44150/>

Dix mois et demi après l'énoncé du jugement dans l'affaire dite de l'immeuble de Londres, mais plus connue sous le nom d'affaire Becciu, le tribunal a livré les motivations de la sentence. Sans surprise, on nous explique - en plus de 800 pages - que tout est clair et que les condamnations sont parfaitement justifiées. Ce qui pourrait retenir l'attention, plus que l'argumentation trop conforme à ce qu'on pouvait attendre, c'est le quasi silence dans les organes d'information qui ne font, au mieux, que retranscrire les textes officiels.

Si l'on se fie aux informations et aux commentaires diffusés au Vatican, tous les doutes, toutes les critiques émises concernant le procès n'ont pas de fondement, les motifs de condamnations sont si bien établis que la cause est entendue. S'agit-il d'une opération tendant à étouffer l'affaire ? Au point que Becciu se voit traité comme s'il était définitivement coupable, il rappelle qu'il ne s'agit que d'un jugement en première instance, et qu'il fait appel.

Toujours est-il que la question qui reste posée est de savoir (de deviner) comment le Pape compte se sortir d'une affaire

qui a son origine dans la décision d'une extrême brutalité qu'il a prise, peut-être un peu vite, quand il a destitué Becciu.

Dix mois et demi après l'énoncé du jugement, les motivations ont été rendues publiques le 29 octobre. Or, ce document dont on dit qu'il compte plus de 800 pages était nécessaire pour que les différentes parties fassent appel comme elles l'ont annoncé : les personnes condamnées contestent le jugement, le promoteur de justice (procureur), Alessandro Didi, fait appel parce que certaines de ses réquisitions ont fait l'objet d'acquiescement. Un article de *Vatican News*, daté du 30 octobre en a publié la teneur. En résumé, tout est limpide ! Ce n'était pourtant pas l'impression qu'avait laissée le verdict prononcé en décembre 2023, tant étaient nombreuses les anomalies relevées après deux ans et demi d'audiences.

Les enfants martyrs de Riaumont, le documentaire

Golias, 27 novembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/11/27/les-enfants-martyrs-de-riaumont-le-documentaire/>

Un documentaire glaçant, diffusé sur Arte, raconte des décennies d'impunité pendant lesquelles les moines et les encadrants de l'Institut de la Sainte-Croix de Riaumont ont

maltraité et abusé de milliers d'enfants dans leur pensionnat, à Liévin (F-62800), jusqu'en 2019.

« Ils ont tout bousillé dans ma vie », affirme Djamel, le regard droit, planté dans l'objectif de la caméra. Comme lui, ils sont cinq anciens pensionnaires et une ex-louvette à témoigner dans le documentaire « Les enfants martyrs de Riaumont », adapté de l'enquête éponyme, parue en 2022 aux éditions du Rouergue. Pour la première fois, d'anciens élèves, issus de différentes générations, parlent à visage découvert pour raconter leur vécu dans le Village d'enfants de Riaumont, situé à Liévin dans le Pas-de-Calais. C'est que « l'œuvre » du Père Revet, aumônier au lycée de Lens dans les années 50 puis prêtre, est restée ouverte des décennies durant sans que les pouvoirs publics ne daignent ou ne parviennent à mettre un coup d'arrêt aux évidentes maltraitances que subissaient les enfants. Depuis sa création en 1958 jusqu'à la fermeture de l'établissement scolaire en 2019, les alertes des inspecteurs, des juges pour enfants, d'une bénévole de catéchisme, d'une professeur du collège, d'une partie de la famille d'un enfant retrouvé pendu dans le village n'auront pas suffi.

Le documentaire retrace, à partir des archives de propagande réalisées par les membres du Village eux-mêmes, les premières années de l'existence de ce pensionnat que les petits ont contribué à édifier et à entretenir. « On déracinait les arbres à la main. Le Père Revet voulait qu'on creuse des tranchées autour de l'arbre pour qu'il tombe tout seul. On faisait ça à la force de nos bras, on avait onze ans ! C'était ça nos loisirs », poursuit Djamel, fils d'immigrés

algériens, placé au foyer de Riaumont pour le redresser. Bruno, placé à l'âge de 6 ans, avec son frère Dominique, sous l'impulsion de leur frère aîné, Dany, qui y avait été placé quelques années plus tôt à Riaumont, passe d'un monde d'abandon et d'alcoolisme à un monde hostile où les enfants doivent apprendre à se battre et à faire partie d'une meute où dominant les plus forts, tous crânes rasés et vêtus d'une rêche culotte de cuir et de godillots usés. Il comprend rapidement qu'il pourra difficilement cultiver un jardin intérieur, car tous les faits et gestes tombent sous le regard d'un éducateur et des prêtres, en particulier du Père Revet, le plus craint de tous. L'homme imposant aux cheveux très courts, à la robe de bure, porte un ceinturon dont il fait usage régulièrement. *« C'était une masse, détaille Djamel. Pour nous punir, il nous enfermait dans les douches plusieurs jours au pain sec et à l'eau. On était en slip et on dormait dans un sac à viande. Il frappait très fort côté boucle. J'en ai gardé la trace sur ma cuisse. J'ai porté une blessure profonde pendant des semaines avant qu'elle ne cicatrise. »* Personne ne l'a soigné. Comme la plupart des enfants, les moines ne soignaient pas les blessures ou les maladies des enfants. Il fallait supporter la douleur. À Riaumont, on voulait en faire des durs. Bruno explique qu'il y avait deux possibilités : soit on visait la prêtrise, soit l'armée. Le culte de la violence, de la force était le dogme. Le Père Revet dissertait sur la « pédagogie scout ». Mais cette dernière s'apparenterait davantage à la pédagogie noire, une forme d'éducation répressive visant à soumettre les enfants par diverses méthodes comme les châtiments corporels, mais aussi la manipulation mentale. Ce que Jean décrit parfaitement bien dans son témoignage, comme une

ambiance mortifère où la solidarité et l'entraide n'avaient pas leur place et étaient même punies. Il se souvient de comment le Père Argouarc'h l'a frappé à coups de rangers lorsqu'il a voulu soulager un plus petit que lui qui ne parvenait plus à marcher et à porter son lourd sac à dos. Il se souvient des raids imposés par les moines où les enfants devaient marcher des dizaines de kilomètres sans s'arrêter à une allure martiale. Celui qui flanchait se faisait frapper. Certains anciens aujourd'hui disent avec amertume que les entraînements de l'armée sont de la rigolade à côté de ce qu'ils ont vécu à Riaumont. Ce dont témoigne Daniel, un jeune éducateur enrôlé dans ce système, et qu'il regrette d'avoir appliqué.

Pour la première fois, une louvette, sous couvert d'anonymat, s'exprime pour décrire les sévices que lui a infligés un prêtre aujourd'hui décédé, le Père Crespel, bras droit du Père Revet. Isabelle est arrivée là comme beaucoup d'autres à cause d'une famille maltraitante, son père buvait et sa mère l'humiliait. Sa mère donnait l'ordre de la frapper et son père agissait. Isabelle avait aussi vécu de l'inceste de la part de son frère. Elle était une proie idéale pour ce prêtre qui n'a cessé de l'agresser et de la violer pendant des années alors qu'elle n'avait qu'une douzaine d'années. Isabelle fréquentait Riaumont tous les mercredis, les week-ends et les vacances. Prise en étau entre une famille violente et un camp Scout, elle a mis plusieurs années, soutenue par sa grand-mère, avant de se confronter à son père et de refuser d'y retourner. Mais le mal avait déjà été fait.

À cette époque, dans les années 80, le Village finit par perdre son agrément provisoire (qui durera presque vingt ans) suite à l'intervention d'une courageuse professeure de français du collège de Riaumont qui va patiemment recueillir le ressenti des élèves à travers des rédactions. Françoise fait partie de ces lanceuses d'alerte qui témoignent avec courage, aujourd'hui âgée de 78 ans, et qui a contre vents et marées dénoncé ce qu'elle voyait. À cette époque, les garçons placés par la DDASS ou par des juges pour enfants à Riaumont étaient scolarisés au collège public de Riaumont situé de l'autre côté du bois où se trouvait le foyer construit tel un village médiéval. Comme elle, tous les employés municipaux savaient comment les enfants étaient traités. Les blessures et les coups étaient visibles. Ils se déplaçaient en bande et faisaient peur à tout le monde. À l'école, ils avaient tous sans exception de grandes difficultés scolaires et rapportaient des propos idéologiques que leur rabâchait le Père Revet pendant ses sermons du dimanche. Françoise, contre l'avis du directeur du collège, contre l'avis des syndicats enseignants et contre les associations caritatives de Liévin qui essaient de l'intimider pour qu'elle cesse de dénoncer le Père Revet, décide d'alerter les institutions, et envoie une longue lettre aux juges pour enfants de Béthune. Menacée sur le parking du collège par des proches du village, anciens garçons devenus grands, par des lettres anonymes ou par téléphone, elle ne flanche pas. Trois jeunes femmes juges pour enfant prennent sa lettre au sérieux et ouvrent une enquête. Michèle, l'une des trois, témoigne également dans le documentaire des difficultés à mener ce rapport, constatant l'emprise du Père Revet sur l'ensemble des notables de la ville. Elles rencontrent le Père Revet qui les

reçoit dans sa maison « Blanche Neige » et qui paraît très sûr de lui, sûr de son Oeuvre, sûr de sa totale impunité. Michèle auditionne des professeurs du collège, les langues se délient et on voit apparaître l'entreprise de lavage de cerveau lorsqu'un des professeurs d'histoire lui raconte comment les enfants parlent des femmes, de la loi de Simone Veil sur l'avortement, des voyages en Allemagne ou encore de leurs références religieuses au Diable.

Même si Riaumont perd son agrément au début des années 80, sans doute grâce à l'élection de François Mitterrand et aux changements opérés dans les administrations et les préfectures, là où Riaumont puisait ses soutiens, le Village continue à accueillir de manière illégale des enfants venus des boat people, vietnamiens, laotiens, mais aussi des enfants placés toujours par la Ddass sans aucune légitimité administrative. Ils commencent à accueillir également une poignée d'enfants confiés par leurs parents, à peine une petite vingtaine d'enfants. Avant sa mort en 1986, le Père Revet met au point le projet d'un collège privé hors contrat, où les familles catholiques traditionalistes inscriraient leurs enfants. Son successeur, le Père Argouarc'h parviendra à ouvrir cet établissement Jean Bosco en 1989, recevant l'agrément du rectorat de Lille et donc du ministère de l'éducation nationale.

Le documentaire retrace ces étapes du développement du village à travers deux puissants témoignages à visage découvert. Deux ex-pensionnaires, aujourd'hui âgés d'une quarantaine d'années, qui ont subi dans les années 90 des sévices et des maltraitements de toutes sortes. C'est la

première fois que les élèves de cette génération, dont les parents payaient autour de 300 à 400 mensuels, racontent avec émotion et sensibilité la violence d'un quotidien, encadrés et humiliés par de très jeunes moines, anciens militaires pour certains, sans aucune expérience éducative. Ils racontent les nombreuses prières obligatoires chaque jour, les punitions à coups de règles, à coups de poings et de rangers à terre. Les punitions à creuser des trous en pleine nuit sous la pluie en plein hiver. Les douches collectives (une pression pour se savonner, une pour se rincer) sous les regards torves de certains moines. Les grands jeux organisés dans le cadre du scoutisme d'une violence inouïe où les enfants finissaient par se prendre au jeu d'une vraie guerre, avec de vrais otages et de vrais Opinel. Jean et Adrien portent la voix de centaines d'autres anciens qui ont eu de grandes difficultés à se réinsérer dans la vie sociale, avec des codes erronés, où le moindre regard était interprété comme une provocation. Plus grave encore, Jean témoigne des viols qu'il a subis pendant un an et demi, s'étant fait évincer d'autres écoles privées catholiques traditionalistes, considéré comme ingérable par ses parents. Ces violences sexuelles sont la matrice du Village d'enfant de Riaumont pendant ses 60 ans d'existence et ce documentaire permet d'en prendre la mesure sur le temps (trop) long pendant lequel ce lieu est resté ouvert. Jean a eu le courage de dénoncer ce que d'autres anciens de son époque et après lui, ont subi, agressés sexuellement en toute impunité par des prêtres et des encadrants sûrs de leur bon droit, dans ce bois, en vase clos, où la parole des enfants ne valait rien.

Les méthodes de ce village et des moines qui l'habitent n'ont pas évolué au cours de ses longues années d'ouverture. Les enfants ont continué à être vêtus d'une culotte de cuir, été comme hiver. Les moines ont continué à les briser par la violence, par la haine et par une idéologie mortifère, où la sexualité était taboue, où les femmes sont des mères au foyer bonnes à reproduire l'espèce, où l'histoire de France n'était racontée que par un seul biais, celui de la réaction et de l'idéologie militariste d'extrême droite, le mythe d'une France chrétienne blanche à reconquérir. Les garçons n'avaient plus le droit de parler passée une certaine heure, ils devaient dormir les mains à l'extérieur de la couverture pour éviter la masturbation. « Pas de ça à Riaumont », rapporte Adrien à qui on interdisait certaines bandes dessinées. Certains moines parvenaient à monnayer des relations sexuelles contre des bonnes notes. D'autres ont utilisé les enfants comme des « objets sexuels » comme l'exprime Isabelle dans le documentaire. Des heures passées à marcher lors de camps scouts, les enfants revenaient avec les pieds détruits, mal en point, blessés, malades. De nombreux accidents ont eu lieu par manque de protection et de surveillance des enfants. Les chantiers de béton et de construction obligatoires ont laissé un goût amer aux enfants, tellement amer qu'ils se vengeaient en diluant le béton dans l'eau en espérant qu'un jour les bâtiments s'écroulent.

Ce système a perduré avec la bénédiction du diocèse d'Arras, celle aussi des moines et des pères-abbés successifs de l'abbaye de Fontgombault, celle enfin du Vatican qui savait grâce à monseigneur Rupp, évêque de Monaco et grand soutien de Riaumont devant l'Éternel. Lui

qui s'est donné du mal pour faire de la Saint Croix de Riaumont un institut de droit pontifical, sans jamais y parvenir. *Ce système a perduré avec le soutien plein et entier des ministères de la Justice et de l'Éducation nationale*, ce dernier qui, malgré les nombreux dossiers problématiques relatifs à Riaumont, a continué à lui accorder un agrément jusqu'à 2019. Pourquoi 2019 ? Suite à la plainte pour viol déposée par Jean en 2013, une large enquête de police fut déclenchée, entraînant des auditions auprès des anciens. Celle-ci ayant été médiatisée, il paraissait intenable que des enfants continuent à fréquenter un tel lieu. Sans la plainte, qui sait, le pensionnat serait toujours à l'heure actuelle dans la liste des écoles privées hors contrat agréées par le rectorat de Lille et continuerait à recevoir **de petits soldats du Christ**. Néanmoins, si le Village d'enfants de Riaumont a fermé sa pension complète, les moines scouts continuent à animer des camps scouts, avec des enfants, confiés par leurs parents. Et à défiler fièrement dans les rues de Liévin pour commémorer le 11 novembre. Jusqu'à quand ? **Céline Michaud**

Le documentaire « **Les enfants martyrs de Riaumont** », réalisé par Ixchel Delaporte et Rémi Bénichou, a été diffusé sur Arte le mardi 12 novembre à 22h30. Il est visible sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=nYoXhWrx32M> et sur la plateforme d'Arte : <https://www.arte.tv/fr/videos/116021-000-A/les-enfants-martyrs-de-riaumont/> jusqu'à juin prochain.

Il faut déconstruire « Notre-Dame » !

Golias, 19 décembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/12/19/il-faut-deconstruire-notre-dame/>

L'apostrophe ne concerne pas le monument si bellement restauré ! Il s'agit ici de déconstruire l'inauguration de Notre-Dame en tant qu'événement dont les multiples composantes doivent être distinguées sous peine de laisser la confusion des discours créer la confusion des sentiments. L'abondance de métaphores dont les participants à l'événement, les témoins et les médias ont fait un usage pléthorique durant quelques jours en témoigne. Le mélange des genres, les récupérations de tous ordres ont été quelque peu déconcertants !

Tel qu'en elle-même...

L'œuvre du temps altère les souvenirs. En l'occurrence, la restauration de la cathédrale a été présentée ces derniers jours comme le résultat un peu magique d'une évidence consensuelle dans la droite ligne du défi présidentiel : restaurer en cinq ans, soit une urgence exigeante, laissant peu de place aux interrogations. Pourtant, diverses options ont été envisagées et il a fallu trancher entre elles. Une première option - à vrai dire presque inimaginable, mais intellectuellement concevable - consistait à s'incliner devant la force du réel, à entériner la violence de l'histoire et à ne

pas restaurer l'édifice. N'aurait-il pas suffi d'en conserver pour la mémoire des fragments matériels, voire d'en achever la destruction et d'y substituer un mémorial ? Ce parti pris pouvait avoir un sens, y compris très évangélique : qu'est le Temple, où est son siège ? Cependant, l'esprit humain est-il capable de se passer d'images et plus encore de monuments ? On doit admettre que non. Autant que par les tombes, les hommes ont signé, par l'assemblage minimal de quelques pierres que jamais la nature n'aurait pu ainsi disposer, qu'il y avait eu là du « sujet » par-delà « l'existant » et qui subsiste à sa disparition. La fonction du monument est indépendante de sa nature qui, secondairement, a tendu de plus en plus au prestige jusqu'à occulter ce qui en fait l'essence.

La France et l'Europe (pour en rester à des comparaisons dans un même champ culturel) sont couvertes d'édifices, notamment religieux, qui sont visités et honorés en tant que vestiges ou marqués des blessures de l'histoire. En d'autres siècles, pas si lointains, on ne se préoccupait pas tant de la sauvegarde des monuments - ou de parties de monuments - du passé. Les archéologues ont d'ailleurs retrouvé - en sondant le sol de la cathédrale pour établir en sécurité les très lourds échafaudages de la restauration - les restes du jubé médiéval qui n'avait été, non pas remplacés et conservés à l'occasion de la construction d'un autre jubé, mais cassés et enfouis dans le sol de la cathédrale. Ces restes sont désormais en cours de restauration. Le calendrier des travaux n'a pas permis de les exhumer tous. Il est remarquable que le souci de conservation et de restauration puisse prendre aujourd'hui une telle importance qui, dans une certaine mesure, subroge l'intention des acteurs des actions

passées. Voilà qui conduit à penser que notre époque n'est pas si désinvolte qu'on le pense, si ce n'est même que certains le souhaiteraient. Mais d'où tient-elle la légitimité de cette entreprise et quelles limites lui donner ?

C'est à cette question qu'a voulu répondre la Charte de Venise (1964) succédant à celle d'Athènes (1931). L'idée centrale est que « l'on restaure les monuments historiques dans le dernier état connu ». À en rester à cette seule prescription, la restauration de Notre-Dame ne respecte pas la lettre de la charte. D'ailleurs, des visiteurs, des fidèles ont manifesté un certain désappointement, notamment par rapport à la clarté des pierres et à la polychromie des chapelles. En contradiction avec l'esprit de ceux qui avaient élevé de hautes nefs ouvertes par de grandes verrières, l'idée qu'une église doit être sombre semble indispensable à la méditation ou à la prière pour nombre de pratiquants. Ce qui n'a rien d'évident.

Cependant, la charte de Venise établit aussi que la restauration du monument doit se fonder sur « le respect de la substance ancienne et de documents authentiques ». Ainsi, l'état instantané du monument juste avant sa dégradation n'est pas le seul critère, c'est une partie plus large de la vie du monument qui doit être envisagée (fouilles, documentation). Dans cette mesure, s'est posée la question du « geste architectural contemporain » qui pourrait intervenir dans la restauration de Notre-Dame. Cette question a concerné essentiellement le traitement de la flèche et l'usage de matériaux modernes pour les parties techniques invisibles. Pourquoi pas une charpente en métal ou

en béton armé, puisque l'aspect du monument ne serait pas altéré ? C'est un choix tout différent qui a été fait, pour des raisons techniques (car les matériaux modernes ne sont pas toujours aussi performants qu'on le croit) et aussi par fidélité à l'esprit de la restauration de l'état original. Le monument est ainsi compris comme la mémoire du travail de ceux qui l'ont construit. La reconstruction de la flèche pouvait ouvrir à débat dans la mesure où sa création par Viollet-le-Duc n'était peut-être pas très fidèle à celle détruite à la fin du XVII^e siècle pour cause de vétusté dangereuse. Cependant, la silhouette de la cathédrale était depuis lors installée dans tous les esprits. Puisque flèche, il devait y avoir, pourquoi ne pas envisager, par exemple, l'usage du verre et du métal, en faire peut-être un puits de lumière zénithale qui - si l'on concevait autrement le transept - viendrait l'illuminer ?

Cette question vaudra un rude conflit entre le général Jean-Louis Georgelin, ancien chef d'état-major des armées sous Sarkozy, nommé en Conseil des ministres le 17 avril 2019 à la tête d'une mission chargée de veiller à l'avancement des procédures et des travaux engagés pour la reconstruction de Notre-Dame et l'architecte en chef des monuments historiques, Philippe Villeneuve. Ce dernier affirme vouloir reconstruire la flèche à l'identique (forme et matériaux) selon le code du patrimoine et la Charte de Venise. J.-L. Georgelin déclare à l'Assemblée nationale avoir demandé à l'architecte de « fermer sa gueule » (sic). Ph. Villeneuve n'en tiendra pas rigueur au militaire puisque, après la mort de celui-ci le 18 août 2023, il lui rendra hommage : « Je trouvais en lui un partenaire fiable. [...] Le général a été le

maître d'ouvrage parfait. Il sera difficile de trouver, pour le remplacer, une personne dotée à la fois de tant de charisme et d'une connaissance aussi précise des détails du chantier et des arcanes de sa gestion. »⁽¹⁾

Le 13 juillet 2020 (*France Inter*), le général avait acquis la conviction que la charpente, la couverture et la flèche devaient être reconstruites en matériaux durables : « Les matériaux durables, c'est par exemple le plomb pour la toiture et le bois qu'on utiliserait pour la charpente. La charpente a été construite en bois. L'avis de la commission nationale, qui approuve la proposition de travaux présentée par l'architecte en chef des monuments historiques, recommandera donc le bois, le chêne, en l'occurrence. Et la toiture était couverte de plomb, c'est ce que nous projetons de refaire. La flèche sera faite comme elle était, avec du bois et du plomb. » « Nous avons choisi la continuité. Nous voulons rendre aux Françaises et aux Français, au monde entier, la cathédrale qu'ils aiment. Tout le monde s'accorde à dire que Viollet-le-Duc, en dessinant sa flèche, a fait véritablement la flèche dont la cathédrale avait besoin. Nous voulons rendre au paysage urbain de Paris la silhouette de cette cathédrale telle qu'elle était, c'est la cathédrale que les gens aiment. »

Une cathédrale universelle

Est-elle pour les Françaises et les Français et le monde entier un monument qu'ils aiment, ou bien, comme le disait toujours en juillet 2020 le général Georgelin, « la cathédrale sera rendue à ce pour quoi elle a été faite, pour le culte

catholique » ? En cette période où les questions de laïcité sont traitées selon des critères très variables selon les orientations politiciennes et les religions en cause⁽²⁾, la laïcité de la reconstruction de Notre-Dame pouvait être sujette à débat. Depuis le décret du 2 novembre 1789, l'État est propriétaire des cathédrales et son propre assureur. Le diocèse assure pour sa part les frais de fonctionnement liés au culte et à l'entretien ordinaire. La cathédrale emploie une cinquantaine de personnes et des bénévoles. L'entretien et la restauration de la cathédrale (ces travaux sont incessants du fait de l'usure des matériaux, aggravée par exemple par la pollution atmosphérique, les oiseaux...) sont pris en charge par le propriétaire.

En annonçant au soir même du sinistre que la cathédrale serait reconstruite, le président de la République a opté pour la reconstruction d'un monument historique national plus que pour le rendre à l'exercice d'un culte religieux qui peut être exercé en beaucoup d'autres endroits. De fait, la vocation religieuse de Notre-Dame s'est estompée à mesure que sa fonction patrimoniale s'est accrue. Depuis des décennies, elle accueille plus de visiteurs que de fidèles.

Toutefois, la question du financement de tels travaux, évidemment colossal - mais tout à fait à la portée d'un État - , pouvait susciter une de ces polémiques dont nous avons le secret en France. Personne de notable ne s'y est aventuré dans la mesure où le monument était depuis longtemps assez laïc et intégré au paysage parisien, emblématique de la France, pour que sa dimension religieuse ne prédomine pas au point de poser problème.

Polémique d'autant moins « nécessaire » que l'immédiat et considérable afflux de dons venus de France et de l'étranger ne couvre la totalité du budget et laisse de quoi, aujourd'hui, mener à bien des travaux complémentaires (pour 145 millions environ). 846 millions d'euros (somme jamais atteinte par aucun mécénat) sont versés par 340 000 donateurs. Ceux-ci sont des individus donnant quelques dizaines d'euros, d'autres sont des institutions (communes, collectivités locales, etc.), la Ville de Paris a promis 50 millions d'euros et enfin, pour les dons les plus élevés, des entreprises nationales et internationales. Le 17 avril 2019⁽³⁾, en un temps record, les promesses de dons s'établissaient ainsi, non sans quelque esprit de concurrence dans la générosité. « Les trois plus grandes fortunes françaises pèsent à elles seules plus de la moitié des dons. Les familles Arnault et Bettencourt se partagent la palme de la plus grosse somme promise. La première, avec le numéro un mondial du luxe LVMH, a promis 200 millions, tandis que la seconde a annoncé deux dons de 100 millions d'euros, l'un via l'Oréal, l'autre via sa fondation. La troisième famille, Pinault, qui possède le groupe Kering, a quant à elle annoncé débloquer 100 millions d'euros. Elle est également pour l'instant la seule à avoir renoncé à l'avantage fiscal lié à ce type de dons. » Elle sera suivie par les autres. Des banques françaises, des sociétés étrangères, des universités se mobilisent dans le monde entier.

Le public n'a pas immédiatement perçu que cette générosité se faisait tout de même aux frais de l'État par le biais de l'avantage fiscal pour les donateurs (auquel certains ont

renoncé, mais pas tous) de 66 à 75 % du don pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises. En outre, cette générosité - évidemment peu reproductible - ne permet pas de traiter au fond la question de la sauvegarde et de l'entretien de l'ensemble des édifices religieux du pays. « En témoigne la vaste collecte nationale pour sauver et entretenir les édifices religieux du pays, lancée par Emmanuel Macron en septembre 2023. Objectif : 200 millions en 4 ans. Seulement un peu moins de 17 millions récoltés au bout d'un an. En France, entre 3 000 et 5 000 églises sont menacées, selon l'état des lieux de l'Observatoire du patrimoine religieux et la Conférence des évêques de France. Les restaurer est, dans la majorité des cas, à la charge des communes, mais l'argent manque. Et pour ce qui est de l'idée portée par la ministre de la Culture, Rachida Dati, de financer la restauration des édifices religieux par l'instauration d'une entrée payante à Notre-Dame, la Conférence des évêques y reste farouchement opposée. »⁽⁴⁾ Il est à craindre que la restauration de Notre-Dame n'ait capté massivement et durablement la ressource nécessaire pour sauvegarder une partie du patrimoine religieux et plus généralement historique.

À cet égard, Mme Dati ne gardera sans doute pas un très bon souvenir de la cérémonie de réouverture de Notre-Dame. Outre qu'elle a cherché en s'agitant en vain et de façon assez pathétique à capter un bref instant le regard de Donald, elle a dû entendre le Nonce lire la déclaration du Pape sur la nécessaire gratuité de l'accès pour tous et en tout temps aux édifices religieux.

Le travail

L'inauguration de Notre-Dame a fait l'objet d'une large couverture médiatique. Avec tous les paradoxes inhérents à ce genre d'exercice : mélange des genres, fautes de goût, émotions outrées, et forcément des récupérations cléricales, idéologiques et politiques. Heureusement, au-delà de cette écume, la médiasphère a su rendre hommage aux techniques et aux équipes qui ont participé à une tâche commune d'une rare ampleur. Chapeau bas ! Quiconque a fréquenté le plus modeste chantier du bâtiment sait que le respect conjoint des délais et de la qualité, comme la possibilité de faire travailler sans effusion de sang deux corps de métier, simultanément, confinent au surréalisme. Reconnaissance aussi pour la perpétuation et la reviviscence de techniques séculaires et de savoir-faire réinvestis par de jeunes professionnels. Sans oublier le recours raisonné aux ressources les plus modernes (informatique, levage, échafaudage, cordistes, etc.).

Un peu plus que des mondanités

L'apparition de l'archevêque de Paris, Laurent Ulrich, brandissant une crosse spécialement conçue et sculptée dans des poutres brûlées par le feu, avait tout de même quelque chose d'assez spécial ; tellement, c'est bien le mot, elle était « haute en couleur » ! *Ce n'est pas vraiment par ce type d'aggiornamento que l'Église nous paraît pouvoir se réconcilier avec le monde (dont elle ne sait toujours pas si elle en est vraiment...)*. Même la frappe de la porte avec la crosse au gros œil bleu, assez déconcertant, perdait de son caractère symbolique en rejoignant l'imaginaire de

la *fantasy* d'une célèbre suite romanesque anglaise qui a passionné la jeunesse ! L'exaltation assez longue de l'orgue, marquée par une recherche musicale formelle très abstraite, semblait lasser quelque peu l'officiant lui-même sans susciter beaucoup d'émotion chez les auditeurs. Ce manque de chair aurait laissé un souvenir glacé s'il n'y avait pas eu l'hommage vibrant à ceux qui représentaient les sauveteurs et les releveurs de la cathédrale. Vraie « fraternité au cœur », comme aimait dire le poète Jean Lavoué, passage du Souffle, possible prière.

Nous retiendrons en ce sens ce passage de l'homélie de M^{gr} Ulrich : « En effet, ce ne sont pas seulement les princes, les chefs, les notables qui ont leur place dans l'église ; nous voulons qu'en elle puissent y venir ceux qui habituellement ne s'en sentent pas dignes. Tant d'hommes et de femmes ne pensent pas qu'ils soient invités à entrer dans une église, parce qu'ils croient que l'église est réservée à ceux qui la fréquentent depuis toujours, à ceux qui connaissent les codes qu'on y respecte, à ceux qui savent chanter, à ceux qui pourront donner leur offrande, à ceux qui sont dans la droite ligne morale, à ceux qui ont des relations ! La pierre angulaire de cet édifice (...), c'est le Christ(...). Et ceci signifie que la porte est ouverte à tous, même s'il est de passage, s'il est un étranger, s'il n'est pas un habitué ; ici, bien sûr, il pourra rester dans sa condition, ne pas devenir un fidèle du Christ, et demeurer comme un visiteur qui trouve en ce lieu beauté, ravissement, recueillement, paix intérieure et sentiment d'une présence bénéfique, rassurante. Mais aussi le Christ lui ouvrira la porte de son cœur. »⁽⁵⁾ C'est un projet plus qu'une réalité, mais il était bon

de le rappeler dans une nef pleine de princes, chefs et notables !

Approximations politiques

Ce fut évidemment ce qui vint contredire les propos précédents. « Nous avons redécouvert ce que les grandes nations pouvaient faire : réaliser l'impossible. Cette cathédrale fut ainsi la métaphore heureuse de ce qu'est une nation et de ce que devrait être le monde. Fraternité d'un peuple déterminé à faire de grands choix ; fraternité universelle et entraide. Notre-Dame nous dit que nos rêves, même les plus audacieux, ne sont possibles que par la volonté de chacun et l'engagement de tous.»⁽⁶⁾ Tel fut le cœur du discours du président de la République.

Peut-on lui reprocher d'évoquer la fraternité universelle ? Cependant, profitant de sa faiblesse politique en France, Mme von der Leyen, l'a délibérément trahi la veille en signant le Mercosur... Elle a dû se faire porter pâle. Cependant, Trump côtoie Mme Biden qu'il a insultée et dont il a insulté l'époux sans retenue. Il n'est pas loin de Zelinsky qu'il va trahir dans quelques semaines. Un frère du roi du Maroc est là, puisque la France a fait fi depuis peu des revendications du peuple sahraoui, ce qui vaut à Boualem Sansal de croupir dans les geôles algériennes sans que nous puissions lever le petit doigt. Et l'inventaire n'est pas exhaustif. Ce qu'on peut plus sûrement reprocher à notre Président, c'est plutôt de faire croire que les conflits dont certains acteurs sont là, comme si de rien n'était, ne résultent pas de choix finalement déterminés par des

appétits de lucre, la volonté de s'emparer des biens d'autrui et de dominer. Tout ceci pourrait-il se régler sans faire l'analyse de ce qui est en cause, par la seule bonne volonté qui régnerait dans le cœur de chacun ? C'est d'ailleurs l'idéologie de Trump : il suffit de trouver de bons accords entre partenaires, comme s'il n'y avait pas de dominants et de dominés, une absence foncière de justice dans l'ordre mondial.

Le message de politique intérieure était inévitable ! Que M. Macron, empêtré dans la situation qu'il a créée de toute pièce, veuille en faire porter la responsabilité à autrui, n'est pas une nouveauté. Mais qu'est-ce donc que la « fraternité d'un peuple déterminé à faire de grands choix » à laquelle il semble vouloir, en l'évoquant en ces lieux, donner une sorte d'aura sacrée ? Les commentaires vont bon train : « Pourquoi ce qu'on a fait à Notre-Dame, on ne peut pas le faire pour notre pays ? » ressassent de fins esprits. La réponse est pourtant assez évidente : pour Notre-Dame, le but et les moyens étaient clairement définis de telle sorte que tous apportaient leurs pierres au même édifice.

On doit constater qu'en politique, les options intellectuelles et éthiques des parties prenantes sont si différentes, que ce que les uns veulent entreprendre va nécessairement à l'encontre des vœux des autres. Par exemple, certains entendent laisser toute liberté aux industriels et aux agriculteurs de polluer *ad libitum*, d'autres souhaitent protéger la biodiversité et la santé humaine. Certains entendent restreindre les droits des salariés, pratiquer à l'encontre des moins aisés une politique malthusienne de l'accès à l'éducation et à la santé, d'autres souhaitent que les

travailleurs aient plus de droits concernant leur outil de travail, la protection contre les jeux boursiers du capital, militent pour que santé et culture ne soient pas des denrées du « marché ». Sur quoi peuvent-ils fraterniser, trouver un dessein commun. Seuls les pays totalitaires ne connaissent pas de contradictions et d'oppositions dans la vie politique. Le nier conduit à nous précipiter vers l'apolitisme et l'instauration de ce qu'on prétend vouloir éviter.

Un élan et un souffle pour tous

Malgré beaucoup de questions laissées pendantes, des confusions et des contradictions, l'inauguration de Notre-Dame restaurée porte témoignage que notre époque, presque malgré elle, peut encore s'ouvrir au Poème par le travail partagé.

Gilles Herlédan

1. Propos rapportés sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Louis_Georgelin
2. Notamment, est réputé laïc à droite et plus, tout ce qui est hostile à l'islam et laisse la bride sur le cou à l'expression la plus rétrograde de ce qui se réclame de la foi catholique, comme par exemple la « liberté » de l'enseignement privé auquel on laisse sans trop regarder la possibilité de ne pas respecter dans ses programmes les termes de son contrat d'association avec l'État...
3. <https://investir.lesechos.fr/budget/vie-pratique/reconstruction-de-notre-dame-de-paris-a-combien-selevent-les-dons-qui-sont-les-donateurs-1927120>

4. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-journal-de-l-eco/notre-dame-une-restauration-au-prix-de-la-generosite-2504500>

5. <https://dioceseparis.fr/homelie-de-mgr-laurent-ulrich-64902.html>

6. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2024/12/07/ceremonie-de-reouverture-de-la-cathedrale-notre-dame-de-paris>

L'enfumage des fonctionnaires creusant le déficit

Golias, 27 novembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/11/27/lenfumage-des-fonctionnaires-creusant-le-deficit/>

Les soutiens d'Emmanuel Macron au sein du Parlement et de la presse tentent de convaincre l'opinion publique que le déficit public abyssal serait de la faute des retraites des fonctionnaires. Pourtant, une mission d'information sénatoriale bipartisane vient de montrer que l'exécutif en porte l'entière responsabilité.

L'exécutif et les groupes politiques qui le soutiennent à l'Assemblée cherchent à couper dans les budgets sociaux. Après le gel temporaire des pensions de retraite, la diminution des remboursements de soins et l'ajout de deux jours de carence aux fonctionnaires en cas de maladie, c'est au tour du système de retraite d'être subtilement dans le collimateur. Subtilement, car pour le moment, il s'agit d'un

ballon d'essai. L'idée serait de mettre l'énorme accroissement de la dette publique sur le dos du paiement des pensions de retraite des fonctionnaires. Si le thème, qui vient de réapparaître dans la presse la plus proche du monde patronal, venait à s'imposer dans le débat public, il en découlerait, de manière apparemment logique, que *la solution pour diminuer la dette serait de diminuer les retraites du secteur public.*

Selon les accusateurs qui se griment en lanceurs d'alerte, l'affaire qu'ils soulèvent représenterait *« un tiers du déficit, et la moitié de la dette : c'est ce que représente le déficit chronique des retraites des fonctionnaires »*, comme le calcule le Sénat. *« Explosif »*, souligne avec gourmandise l'hebdomadaire *Le Point* (07.11.24), qui précise que la haute assemblée va *« bientôt entamer l'examen du Projet de loi de financement de la sécurité sociale »*. Son rapporteur pour l'avis du budget de la Sécurité sociale, le sénateur Vincent Delahaye (UDI) est présenté comme *« déterminé, cette fois, à mettre les pieds dans le plat »*. Pour l'élu de l'Essonne, le système de retraite n'est pas équilibré et représente, *« en réalité, un gouffre qui engloutit chaque année plus de 50 milliards d'euros de déficit ! »* (*Le Point*, 07.11.24). *« Si l'État cotisait comme tout employeur au taux maximum de 28 %, il ne pourrait pas payer les retraites de ses fonctionnaires »*, fulmine celui qui a longtemps été un élu local. *« Pour le faire, il surcotise à 98 %, en dissimulant la dépense dans sa masse salariale ! »* Tout investi de la mission qu'il s'est donnée, Vincent Delahaye juge le cas de figure *« incompréhensible, scandaleux »* : *« Il faut dire la vérité aux Français »*, s'émeut-il (*Le Point*, 07.11.24).

Vers un délit d'abus spirituel

Golias news, 12 décembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/12/12/vers-un-delit-dabus-spirituel/>

Après des décennies de déni, il semblerait que l'Église catholique se penche enfin sur la question des abus spirituels. Dans un communiqué du 25 novembre 2024, le cardinal Víctor Manuel Fernández, à la tête du dicastère pour la Doctrine de la foi (DDF), a annoncé la création d'un groupe de travail pour étudier cette question. Ce nouveau délit serait appelé « *abus spirituel* », le dicastère estimant que l'expression « *faux mysticisme* », utilisée par certains canonistes jusqu'alors, est « *trop large et polysémique* ». Le droit de l'Église ne reconnaît pas de délit de « *faux mysticisme* », rappelle le cardinal Fernández. Actuellement, dans les nouvelles normes d'investigation sur les phénomènes surnaturels, publiées en mai 2024, le recours au faux mysticisme est simplement considéré comme « *une circonstance aggravante* » des délits. Il s'agit donc désormais d'aller plus loin afin de prendre en compte, espérons-le, les abus de pouvoir, d'autorité et les dérives psycho-spirituelles. **Golias**

Abus sexuels : Luc Terlinden sans ambiguïté

Golias, 27 novembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/11/27/abus-sexuels-luc-terlinden-sans-ambiguite/>

En Belgique, la télévision diffusait en septembre 2023 la série documentaire *Godvertegen, les oubliés de Dieu* qui donne la parole aux victimes d'abus sexuels au sein de l'Église catholique. Depuis, l'institution belge est dans la tourmente. L'année dernière, 218 signalements d'abus sexuels dans le cadre d'une relation pastorale au sein de l'Église en Belgique ont été enregistrés contre 47 signalements seulement l'année précédente. Le 17 novembre 2024, lors d'une commémoration célébrée à la basilique de Koekelberg, l'archevêque de Malines-Bruxelles, Luc Terlinden, a reconnu sans équivoque l'échec de l'Église qui a refusé de voir : « *Nous avons trop longtemps ignoré le mal parmi nous. Nous n'avons pas assumé nos responsabilités comme nous aurions dû le faire. Il a fallu trop de temps avant de reconnaître pleinement la souffrance et le traumatisme des victimes.* » Avant de mettre en avant, sans le nommer directement, le problème de la fonction sacralisée du prêtre ou de l'évêque : « *Lorsque la vulnérabilité est mal comprise et qu'un sentiment de toute-puissance prend le dessus, la porte est ouverte aux abus. C'est également ce qui s'est produit dans notre Église. Cela a conduit aux formes d'abus les plus horribles, commises par le clergé et d'autres responsables. C'est notre honte et notre*

humiliation.» Une clarté dans le propos qui doit désormais devenir la norme. **Golias**

Femmes-prêtres : un documentaire d'actualité

Golias, 19 décembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/12/19/femmes-pretres-un-documentaire-dactualite/>

Le 5 novembre 2024, la chaîne de télévision belge RTBF diffusait en soirée le documentaire « Femmes prêtres, vocation interdite », réalisé par Marie Mandy. Le fruit d'une dizaine d'années de travail qui montre la façon dont l'Église catholique discrimine les femmes et milite pour ouvrir la prêtrise aux femmes - à l'instar de ce qui se fait depuis longtemps au sein de l'Église anglicane. Selon la réalisatrice, « l'Église catholique est un patriarcat féroce. Un patriarcat qui continue à cautionner les actes sexistes. On dit souvent que les hommes apprennent à traiter leur femme à l'église. Mais si l'Église dit que femmes et hommes ne sont pas égaux, qu'est-ce qui empêche ces derniers de rentrer à la maison et de taper sur leurs femmes ? Ordonner des femmes prêtres, c'est quelque part aussi démanteler le sexisme à la base des souffrances de beaucoup de femmes. » Le documentaire s'ouvre sur les propos de la théologienne américaine Jamie Manson qui abonde en ce sens : « L'Église catholique ne croit pas que les hommes et les femmes soient égaux. Ils disent que nous sommes égaux en dignité. Mais nous ne sommes pas égaux en droits et en rôles. Ils n'ont pas de femmes, ils n'ont pas de

filles. C'est le patriarcat le plus radical au monde parce que vous avez une petite élite d'hommes qui n'a aucune connexion avec les femmes».

Quand l'intelligence artificielle remplace le prêtre

Golias, 12 décembre 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/12/12/quand-lintelligence-artificielle-remplace-le-pretre/>

Depuis le mois d'août 2024, la chapelle Saint-Pierre de Lucerne en Suisse a mis en place un dispositif pour le moins innovant. Elle héberge un avatar numérique de Jésus placé derrière la grille d'un confessionnal. L'hologramme ne prévoit pas de confession, mais plutôt de répondre à des questions. Près d'un millier de fidèles ont depuis interrogé l'avatar. Un symposium, organisé sur place le 27 novembre 2024, a permis de présenter les premiers enseignements de ce qui a été pensé comme une expérience théologico-artistique nommée « *Deus in machina* ». En effet, ce recours à l'intelligence artificielle (IA) a été mis sur pied en collaboration avec l'« Immersive Realities Research Lab » de la Haute école de Lucerne et la faculté de théologie pastorale de l'université de Lucerne. L'objectif de l'étude est d'examiner les thèmes qui surgissent lors de conversations avec un système d'IA à but spirituel et d'analyser la manière dont l'IA aborde différents sujets.

Parmi les interrogations à l'hologramme qui sont revenues le plus souvent : « Trouverai-je un jour le véritable amour ? » - « Comment puis-je mieux montrer mon amour ? » - « Que se passe-t-il après la mort ? » - « Ai-je fait assez pour aller au paradis ? » - « Pourquoi y a-t-il tant de souffrance dans le monde ? » - « Que dois-je faire si je me sens perdu ? » - « Comment trouver l'amour de Dieu ? » - « Dieu existe-t-il vraiment ? »

Un dispositif qui pose des questions de fond sur le rapport de l'homme à la machine et, par cet intermédiaire, à la transcendance. Peut-on attendre qu'un robot doté d'une intelligence artificielle réponde à des questions auxquelles l'Homme ne peut répondre ? Mais plus encore, la Foi et la quête de Dieu se trouvent-elles dans des réponses précises ou bien dans un cheminement à l'issue incertaine ?

Le dossier de La Croix

« L'Église face à la pédophilie et aux abus sexuels »

Les derniers articles

(Accessibles en cliquant sur les intitulés)

Tribune

[Véronique Margron : « Gisèle Pelicot nous assigne au courage »](#)

Modifié il y a 15h

[Abus sexuels : l'Église d'Angleterre à nouveau dans la tourmente](#)

[Modifié lundi à 12h17Analyse](#)

[Violences sexuelles : 46 prêtres des Missions étrangères de Paris mis en cause, un chiffre sous-évalué ?](#)

[Enquête](#)

[Affaire abbé Pierre : comment la ville de Lyon repense les mémoires dans l'espace public](#)

[Analyse](#)

[Abus, emprise spirituelle... Un rapport épingle le passé déviant de la Fraternité de Marie Reine Immaculée](#)

[Enquête](#)

[Éducation affective à l'école : comment les catholiques parlent sexualité avec leurs enfants](#)

[Reportage](#)

[Le Tribunal pénal canonique national à l'écoute des victimes de l'abbé Tartu](#)

[Analyse](#)

[Le Vatican veut créer un « crime d'abus spirituel »](#)

[Analyse](#)

[Abus, divisions... Après la démission de Welby, les nombreux défis de l'Église d'Angleterre](#)

[Espagne : l'Église et l'État sommés d'indemniser les victimes d'abus sexuels](#)

Entretien

« La morale catholique a oublié les violences sexuelles »

Démission de Justin Welby : le chef de l'Église anglicane quittera ses fonctions le 6 janvier

Abbé Pierre : des panneaux routiers portant son nom vont être déposés en Normandie

Explication

Démission de Justin Welby : comment est nommé l'archevêque de Canterbury ?

Explication

L'abbé Mélizan, figure locale de Marseille, accusé de violences sexuelles

Éditorial

Démission de Justin Welby, l'exemplarité face aux scandales sexuels

Explication

Abus sexuels : Justin Welby, chef de l'Église anglicane, démissionne

Entretien

Jean-Marc Sauv  : « Sur l'abbé Pierre, la Ciase ne devait pas révéler ce qu'elle savait »

Explication

[Le chef de l'Église d'Angleterre Justin Welby dans la tourmente pour sa gestion d'un scandale sexuel](#)

[Violences sexuelles : les évêques renvoient à mars leur dispositif pour les victimes adultes](#)

[Un prêtre condamné à 18 ans de prison pour viol et agressions sexuelles sur mineur](#)

[Entretien](#)

[Violences sexuelles : « L'écoute sans réparation concrète ne suffira pas »](#)

[Explication](#)

[Violences sexuelles : l'Église protestante unie de France adhère à la CRR](#)

[Entretien](#)

[Violences sexuelles : « La parole est salutaire si elle est vraie, complète et accompagnée »](#)

[Récit](#)

[Violences sexuelles : briser le silence, pour quoi faire ?](#)

[Analyse](#)

[Le père Gebhard Sigl, cofondateur de la Famille de Marie, interdit de ministère](#)

[Reportage](#)

[Vingt ans après Spotlight, l'Église de Boston se relève doucement](#)

Analyse

[Le curé de Ploërmel, disparu en janvier, faisait l'objet d'une plainte pour « attouchements de nature sexuelle »](#)

Analyse

[Abus sexuels dans l'Église : ce que contient le rapport de la Commission pontificale pour la protection des mineurs](#)

Chronique

[L'abbé Pierre par Roland Barthes : « Lui aussi il savait ! »](#)

Entretien

[Laurent Landete : « Cette encyclique est une thérapie contre toutes les détresses, les manquements d'amour »](#)

Analyse

[Burundi : une femme en prison après avoir accusé un prêtre d'abus sexuels](#)

Entretien

[Arturo Sosa : « Approfondir et consolider l'Église synodale serait une belle contribution à l'histoire de l'humanité »](#)

Analyse

[Le fondateur de la Mission thérésienne renvoyé de l'état clérical et excommunié](#)

Entretien

[Abus sexuels : Natalia Trouiller passe aux cribles les avancées et les points aveugles de l'Église](#)

Critique

[« Silence on crie », un podcast édifiant sur les violences sexuelles et spirituelles dans l'Église](#)

[Enquête](#)

[Trois ans après le rapport de la Ciase, où en est la réforme de l'Église de France ?](#)

[Abbé Pierre : son portrait dégradé sur la « Fresque des Lyonnais »](#)

[Récit](#)

[Pédocriminalité, place des femmes... le voyage mouvementé de François en Belgique](#)

[Voyage du pape en Belgique : François appelle à ne pas « dissimuler » les violences sexuelles](#)

[Récit](#)

[« Parle-nous, François » : récit de la rencontre en Belgique entre le pape et 17 victimes de pédocriminalité](#)

[Explication](#)

[Scandale Sodalicio : le pape François expulse dix membres du mouvement péruvien pour « violence et sadisme »](#)

[Explication](#)

[Irlande : l'archevêque de Dublin réagit aux révélations d'abus sexuels dans des écoles catholiques](#)

[Tribune](#)

Affaire abbé Pierre : « Nous sommes tous des idolâtres en puissance »

Enquête

Affaire abbé Pierre : ce que révèlent les archives de l'Église de France

Tribune

Christiane Rancé : « Contrairement au désir du public, l'abbé Pierre n'a jamais été un saint »

Chronique

Abbé Pierre : qui savait quoi ?

Tribune

Abbé Pierre : « Notre société n'en peut plus de la toute-puissance de certains hommes »